

AGENDA 21

RÉSUMÉ

Un des résultats significatifs du PrepCom III est que des délégations ont commencé, pour la première fois, à discuter du concept d'Agenda 21, le Plan d'action pour le XXI^e siècle, proposé par Maurice Strong en tant que résultat principal de la CNUED. Des négociations préliminaires ont eu lieu au sujet des ébauches de chapitres d'Agenda 21 préparées par le Secrétariat de la CNUED. Lors du prochain PrepCom, les délégations remanieront des textes auxquels ils ont contribué davantage. Les gouvernements ont également pris la décision lors de ce PrepCom de donner à Agenda 21 une structure plus opérationnelle et plus axée sur le développement. Cependant, un certain nombre de questions fondamentales restent à résoudre au sujet d'Agenda 21 avant qu'il soit prêt à signer, à Rio de Janeiro.

Documentation

- A/CONF.151/PC/42 - Document de travail et ordre du jour avec dix documents d'ajout relatifs à dix questions sectorielles d'Agenda 21 (*Discussion Document, and draft Agenda and ten Agenda 21 documents on ten sectoral issues*)
- A/CONF.151/PC/L.49 - Document de décision relatif à la Structure et à l'organisation d'Agenda 21 (*Decision Document on Structure and Organisation of Agenda 21*)

ANTÉCÉDENTS

Le concept de Maurice Strong est qu'Agenda 21 doit être un plan d'action intégré permettant aux gouvernements et aux organisations internationales de traiter de questions sectorielles particulières faisant partie du programme de la CNUED. Les trois caractéristiques principales d'Agenda 21 sont les suivantes :

les objectifs en seront négociés, mais les moyens de les atteindre seront volontaires